

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'aménagement du territoire**

### **Rapport**

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 230 – Loi concernant la Ville de Sept-Îles et la Ville de Fermont

(Texte adopté avec un amendement)

Procès-verbal de la séance du 8 décembre 2010

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
n° 1976-20101209

---

QUÉBEC

Séance du mercredi 8 décembre 2010

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 230 – Loi concernant la Ville de Sept-Îles et la Ville de Fermont (Ordre de l'Assemblée le 9 novembre 2010)

Membres présents :

M<sup>me</sup> Malavoy (Taillon), présidente

M. Morin (Montmagny-L'Islet), vice-président

M. Carrière (Chapleau)

M. D'Amour (Rivière-du-Loup)

M. Diamond (Maskinongé)

M. Lessard (Frontenac), ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

M. Pigeon (Charlesbourg)

M. Rathé (Blainville), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales

M<sup>me</sup> Richard (Duplessis), députée présentant le projet de loi, en remplacement de M. Tremblay (Masson)

Intéressés (par ordre d'intervention) :

Ville de Sept-Îles et Ville de Fermont :

M<sup>me</sup> Lorraine Dubuc-Johnson, mairesse suppléante, Ville de Sept-Îles

M<sup>me</sup> Lise Pelletier, mairesse, Ville de Fermont

M<sup>e</sup> Marc Brouillette

---

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 39, M<sup>me</sup> Malavoy (Taillon) déclare la séance ouverte.

### **ORGANISATION DES TRAVAUX**

M<sup>me</sup> la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission du remplacement.

### REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M<sup>me</sup> Richard (Duplessis), M. Lessard (Frontenac) et M. D'Amours (Rivière-du-Loup) font des remarques préliminaires.

### AUDITION

#### Ville de Sept-Îles et Ville de Fermont

À 11 h 44, la Commission entend l'exposé de la Ville de Sept-Îles et de la Ville de Fermont.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants des intéressés.

### ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : Après débat, l'article 1 est adopté.

Article 2 : L'article 2 est adopté

Article 3 : Après débat, l'article 3 est adopté.

Article 4 : Après débat, l'article 4 est adopté.

Article 5 : L'article 5 est adopté.

Article 6 : Après débat, l'article 6 est adopté.

Article 6.1 : M. Richard (Duplessis) propose l'amendement coté Am 1 (annexe 1).

Après débat, l'amendement est adopté et le nouvel article 6.1 est donc adopté.

Article 7 : L'article 7 est adopté.

Préambule : Le préambule est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

Sur motion de M<sup>me</sup> Malavoy (Taillon), la Commission recommande la renumérotation du projet de loi amendé.

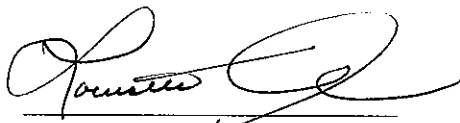
### REMARQUES FINALES

M. Lessard (Frontenac) et M<sup>me</sup> Richard (Duplessis) font des remarques finales.

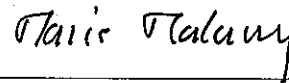
À 12 h 03, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux quelques instants avant d'entreprendre un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,



Louise Cameron



Marie Malavoy

LC/mg

Québec, le 8 décembre 2010

**ANNEXE I**

**Ordre du jour**



COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Audition des intéressés et étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants :

n° 230, Loi concernant la Ville de Sept-Îles et la Ville de Fermont  
n° 232, Loi concernant la Municipalité régionale de comté des Appalaches

Le mercredi 8 décembre 2010

De 11 heures à 13 heures

**Salle du Conseil législatif**

**ORDRE DU JOUR**

- 1) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 230, Loi concernant la Ville de Sept-Îles et la Ville de Fermont

Proposeur : M<sup>me</sup> Lorraine Richard, députée de Duplessis

Réquérantes : VILLE DE SEPT-ÎLES ET VILLE DE FERMONT

M. Serge Lévesque, maire de la Ville de Sept-Îles  
M<sup>me</sup> Lise Pelletier, mairesse de la Ville de Fermont  
M<sup>e</sup> Marc Brouillette, Cain Lamarre Casgrain Wells

***SUSPENSION***

- 2) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 232, Loi concernant la Municipalité régionale de comté des Appalaches

Proposeur : M. Norbert Morin, député de Montmagny-L'Islet

Réquérante : MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES APPALACHES

M. Ghislain Hamel, préfet de la MRC des Appalaches  
M<sup>e</sup> Odette Gagné, Gagné Larouche, avocats

***AJOURNEMENT***

LC/mg

Québec, le 7 décembre 2010

**ANNEXE II**

**Amendement adopté**

Am 1  
art. 6.1

## PROJET DE LOI N° 230

### LOI CONCERNANT LA VILLE DE SEPT-ÎLES ET LA VILLE DE FERMONT

#### AMENDEMENT

Insérer, après l'article 6 du projet de loi, le suivant :

« **6.1.** Dans le rapport sur la situation financière de la Ville que le maire fait en vertu de l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), il doit présenter un état de la mise en œuvre du programme d'habitation visé à l'article 1. Il doit notamment indiquer le nombre de demandes présentées au cours du dernier exercice financier et, pour chacun des bénéficiaires, la nature de l'aide financière accordée, le montant et le nombre de logements visés. »

adapté  
RC